

VISITE DU GOUVERNEUR JEAN-CLAUDE KASSI BROU AU SECRETARIAT EXECUTIF DU CONOBAFI

SOMMAIRE

- I** INTRODUCTION
- II** VISITE DU GOUVERNEUR DE LA
BANQUE CENTRALE AU CONOBAFI
- III** PUBLICATION D'UN RECUEIL
DES PRATIQUES D'OUVERTURE
DE COMPTES
- IV** L'ACTUALITE DES COMITES
TECHNIQUES
- V** A LA DECOUVERTE DE LA
PROCEDURE DE NORMALISATION
DU CONOBAFI
- VI** LANCEMENT DE LA PAGE LINKEDIN
DU CONOBAFI



I INTRODUCTION

Le Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, a honoré de sa présence l'équipe du Secrétariat Exécutif du CONOBAFI.

Votre bulletin partage également avec vous les évolutions récentes dans le domaine de la normalisation bancaire et financière de l'UEMOA, en vous présentant le recueil récemment publié sur les pratiques d'ouverture de compte ainsi que les travaux en cours dans les comités techniques mis en place par le CONOBAFI.

Par ailleurs, ce document vous donne un aperçu de la procédure de conduite des travaux de normalisation du CONOBAFI, adoptée par le Conseil Exécutif et qui s'inspire des prescriptions de l'organisation internationale de normalisation (ISO) tout en tenant compte des spécificités de notre zone.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du sixième numéro du bulletin d'information du CONOBAFI.

II VISITE DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE AU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CONOBAFI

Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la Banque Centrale, a rencontré l'équipe du Secrétariat Exécutif du CONOBAFI le 19 mars 2024. Cette rencontre a permis de passer en

revue les chantiers de normalisation en cours ainsi que les perspectives. Pour rappel, le Gouverneur de la BCEAO est le Président Statutaire du Conseil Exécutif du CONOBAFI.



Photo de famille de Monsieur le Gouverneur de la BCEAO avec le personnel du Secrétariat Exécutif du CONOBAFI



PUBLICATION D'UN RECUEIL DES PRATIQUES D'OUVERTURE DE COMPTES

Les instances du CONOBAFI ont validé le recueil des pratiques d'ouverture de comptes (**N CONOBAFI 1506 : 2023**).

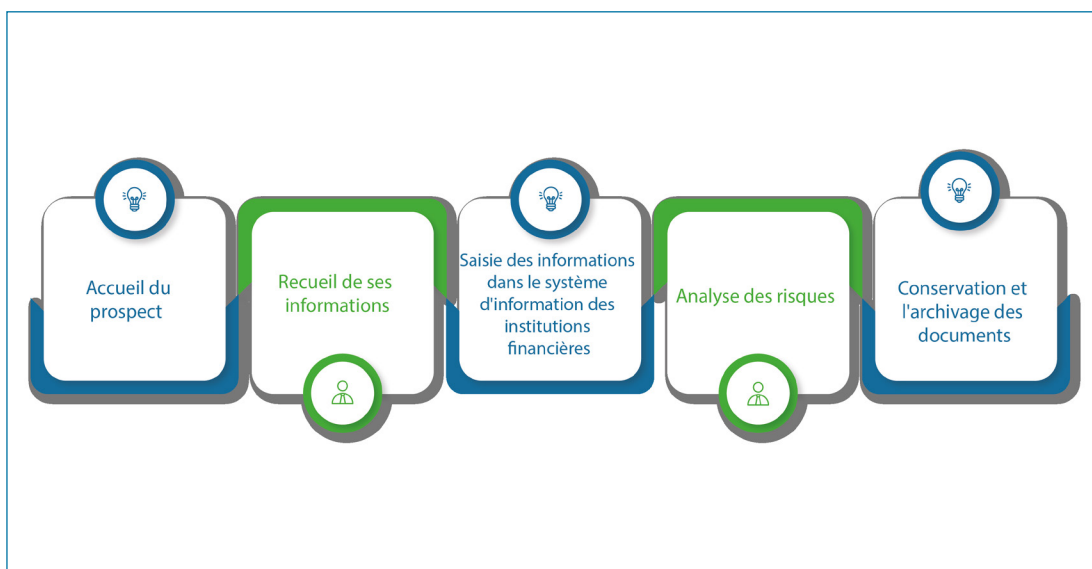
Ce document propose notamment pour chaque type d'acteurs (banques, émetteurs de monnaie électronique, institutions de microfinance, acteurs du marché financier) :

- un rappel du cadre réglementaire en vigueur encadrant le processus

d'ouverture de comptes à savoir les droits et obligations des parties ;

- un recensement des pratiques en matière d'ouverture de comptes en présentiel et à distance.

Le schéma ci-après présente les étapes courantes pour l'ouverture de comptes en présentiel :



Les travaux menés ont également permis de formuler des recommandations à l'endroit des parties prenantes (Associations professionnelles et acteurs du secteur bancaire, du marché financier et des institutions de microfinance, AMF-UMOA, BCEAO, BRVM, CENTIF, DC/BR, émetteurs de monnaie électronique, Observatoires de la qualité des services financiers). La mise en œuvre desdites recommandations devrait permettre :

- l'amélioration de l'expérience client ;
- la transparence et la disponibilité de l'information pertinente pour les clients (conditions de banques) ;
- la vulgarisation auprès des institutions financières du cadre juridique ;
- la création d'un cadre favorable à la digitalisation.

Mot du président du Comité



Monsieur Khadim AMAR

Président du Comité de normalisation de la procédure d'ouverture de comptes, Chef de service exploitation des systèmes d'information à la Banque Atlantique Sénégal

« L'entrée en relation est une étape déterminante de toute la durée de la relation. »

« Ce guide des bonnes pratiques pour l'enrôlement des clients dans les établissements financiers recense des pratiques et procédures éprouvées et optimisées dans l'union. Il aidera à standardiser les processus et les méthodes de travail en réduisant les répétitions inutiles. De plus, il contribuera à simplifier le parcours client tout en renforçant le mécanisme de lutte contre le blanchiment des capitaux.»

IV L'ACTUALITÉ DES COMITÉS TECHNIQUES

A fin mai 2024, sept (7) comités techniques ont des travaux en cours et se réunissent régulièrement en vue de

la prise en charge des objectifs qui leur ont été assignés.

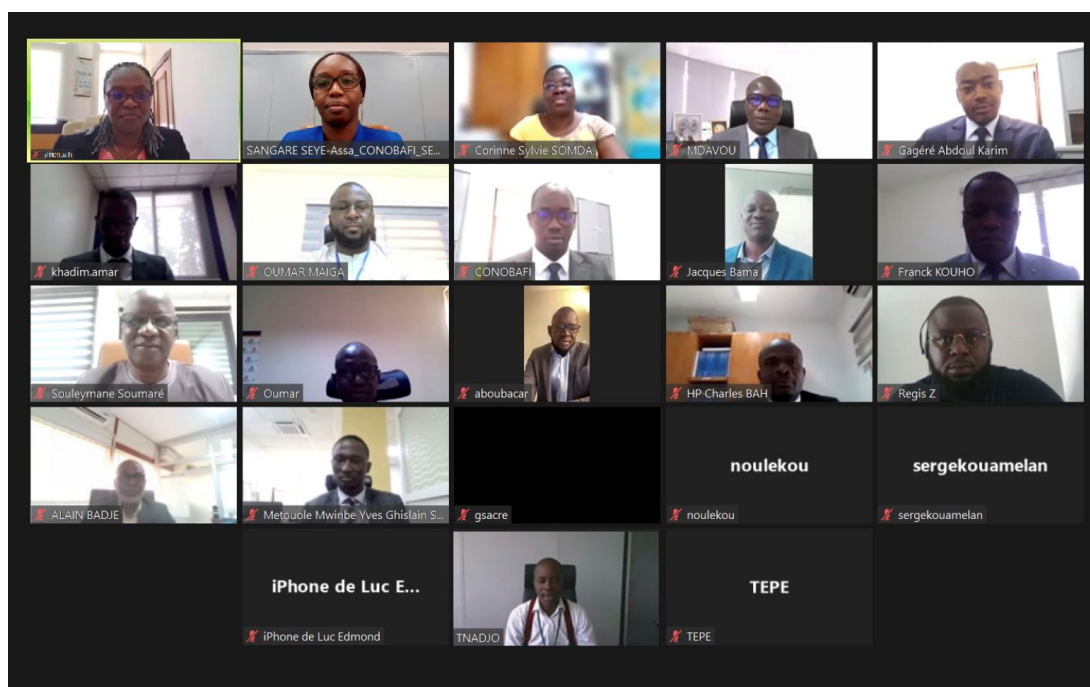


Comités en activité en 2024

IV.1 Rencontre entre le Conseil Exécutif et les comités techniques

Le CONOBAFI a organisé la troisième édition de la réunion du Conseil Exécutif

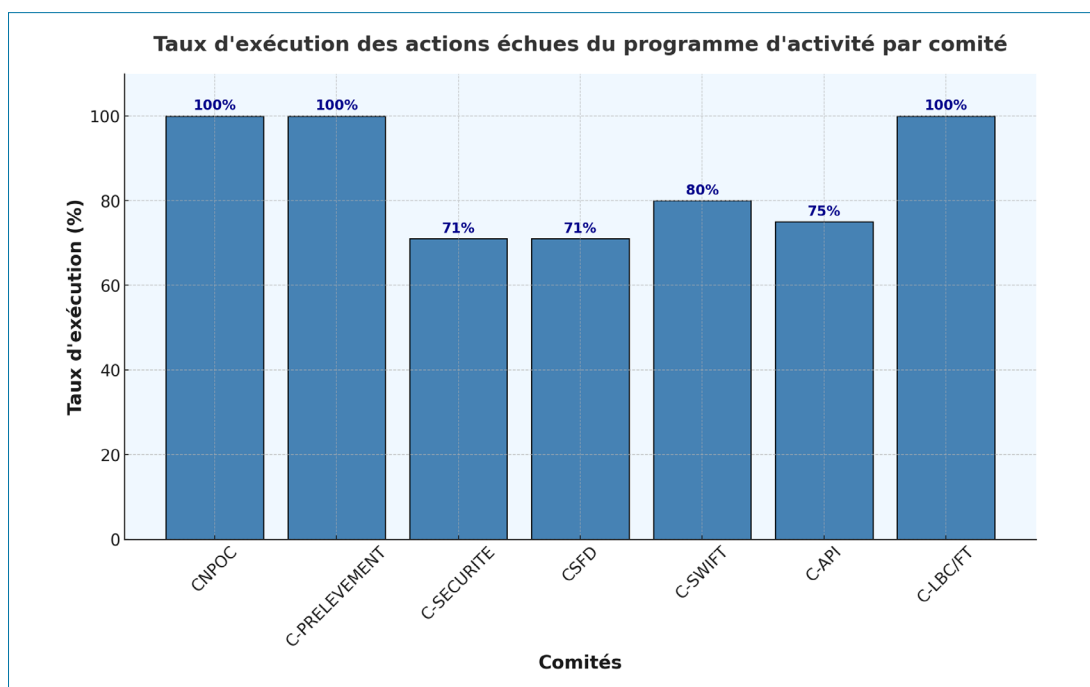
avec les Comités techniques le 25 avril 2024 par visioconférence.



Réunion du Conseil Exécutif du CONOBAFI avec les Comités techniques (visioconférence, le 25 avril 2024)

Cette rencontre a notamment permis de dresser un bilan des travaux pilotés par le CONOBAFI en 2023 et d'échanger sur l'état d'avancement des projets de normalisation dans le

domaine bancaire et financier. Ainsi, une revue des performances des comités techniques ayant mené des activités en 2023 a été effectuée.



Situation à fin décembre 2023 de l'exécution des activités des comités

IV.2 État d'avancement des chantiers lancés en 2023

Le tableau suivant retrace l'état d'avancement des travaux démarrés en 2023 par les comités techniques :

Intitulé du comité	Composition	Objectifs	Travaux réalisés au 31/05/24
Comité des Services Financiers Digitaux (CSFD)	-AMF-UMOA (2) -APBEF (1) -APBTCC (1) -APSGI (2) -ASGOP (1) -BRVM (1) -CONOBAFI (1) -DC/BR(1) -GIM-UEMOA (1)	Mener des réflexions et formuler des propositions dont la mise en oeuvre pourrait favoriser la digitalisation des services financiers dans la zone UEMOA	En 2023, le sous-comité marché financier a démarré une étude visant la proposition de modalités de digitalisation du processus d'ouverture de comptes titres sur le marché financier. Le comité a en cours de prise en charge les observations formulées par les parties prenantes dans le cadre de l'enquête publique organisée au cours du premier trimestre de l'année 2024.
Comité de normalisation de la procédure d'ouverture de comptes (CNPOC)	- AMF-UMOA (1) - APBEF (3) - APSFD (1) - APSGI (2) - BCEAO (2) - CONOBAFI (1) - DC/BR (1) - EME (2)	Proposer de bonnes pratiques pour l'enrôlement des clients dans le cadre de l'ouverture de comptes (bancaires, monnaie électronique, titres, micro-finance) en présentiel et à distance	Le Comité a finalisé ses travaux en 2023. Les documents validés par le Conseil Exécutif ont été diffusés aux parties prenantes en décembre 2023. Une visioconférence pour la présentation de la norme N CONOBAFI 1506 portant sur le recueil des pratiques d'ouverture de comptes aux parties prenantes a été organisée en mars 2024. D'autres actions de vulgarisation du recueil seront mises en oeuvre courant 2024.
Comité chargé des travaux en matière de sécurité, de protection des données et de la vie privée (C-SECURITE)	-APBEF (4) -APSFD (1) -APSGI (1) -ASGOP (1) -BCEAO (1) -CONOBAFI (1) -EME (1) -FINTECH (1)	Proposer des outils pour protéger les données à caractère personnel des utilisateurs du système financier et sécuriser l'information au sein des organisations	Le comité a élaboré des avant-projets de livrables au cours de l'année 2023. Une enquête publique sur lesdits livrables a été lancée pour la période du 16/02/24 au 15/04/24 afin de recueillir des observations sur : - un guide des bonnes pratiques en matière de sécurité, de protection des données et de la vie privée ; - le cadre juridique en la matière ; - un recueil de normes internationales sur la sécurité des données. Les observations formulées par les parties prenantes sont en cours de prise en charge par le Comité.

Intitulé du comité	Composition	Objectifs	Travaux réalisés au 31/05/24
<p>Comité pour l'adoption de la norme ISO 20022</p> <p>(C-SWIFT)</p>	<p>-APBEF (8) -BCEAO (3) -CONOBAFI (1) -Éditeur de solutions bancaires (1)</p>	<p>Accompagner l'adoption de la Norme SWIFT-ISO 20022 dans l'UEMOA</p>	<p>Le Comité a élaboré divers livrables qui ont été soumis pour observations à la Banque Centrale en sa qualité de gestionnaire de STAR-UEMOA.</p> <p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une présentation générale de la norme ISO 20022 ; • d'un recueil de recommandations pour la conduite optimale du projet de migration par les banques ; • des termes de référence d'une formation sur la norme ISO 20022 à l'intention des acteurs du secteur bancaire de l'UEMOA.
<p>Comité de normalisation de la création des API pour les services financiers numériques dans l'UEMOA</p> <p>(C-API)</p>	<p>- APBEF (3) -BCEAO (1) -CONOBAFI (1) -Consultant (1) -Editeur de solutions bancaires (1) -EME (1) -Fintech (1) -GIM-UEMOA (2) -Réseaux internationaux (3)</p>	<p>Proposer de bonnes pratiques à prendre en compte pour la création des API liés aux services financiers numériques</p>	<p>Le Comité a élaboré un avant-projet de norme retraçant les bonnes pratiques à adopter pour la création des API liés aux services financiers.</p> <p>Ce document a été soumis pour observations aux parties prenantes dans le cadre d'une enquête publique pour la période du 6 mai au 5 juillet 2024.</p>
<p>Comité de contribution à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme</p> <p>(C-LBC FT)</p>	<p>- APBEF (1) -APSPD (2) -BCEAO (2) -CONOBAFI (1) -CENTIF (1) -EME (1) -Fintech (1) -GIM-UEMOA (1) -GIABA (1) -Secrétariat Général de la Commission Bancaire (1)</p>	<p>Proposer des modalités optimales de déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme</p>	<p>Le Comité a démarré ses travaux avec la mise en place de plusieurs groupes de travail chargés de l'élaboration des livrables portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les questions d'identification des clients et des bénéficiaires effectifs ; • la connaissance et le suivi de la relation d'affaires ; • l'identification des risques types de LBC/FT de chaque secteur ainsi que les principes généraux pour leur évaluation.

IV.3 Lancement de nouveaux comités

Deux nouveaux comités ont été lancés en 2024 afin de mener des réflexions sur :

- le référentiel de sécurité des moyens et services de paiement de l'UEMOA ;
- la sécurisation des transactions électroniques.



Atelier sur la sécurité des moyens et services de paiement utilisés dans l'UEMOA (Bamako, les 22 et 23 mai 2024)



Atelier sur la sécurisation des transactions électroniques (Dakar, les 05 et 06 juin 2024)

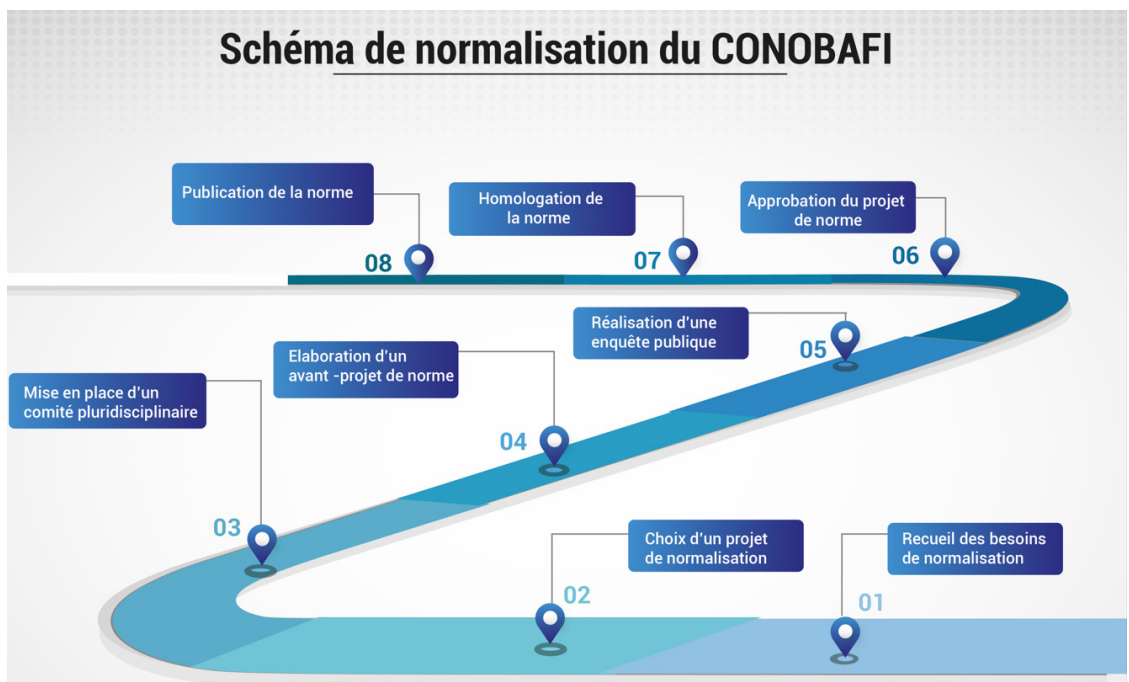
Le tableau ci-après présente de manière synthétique les nouveaux comités :

Intitulé	Composition	Objectifs	Travaux réalisés au 31/05/24
Comité chargé de proposer un référentiel de sécurité pour les moyens et services de paiements utilisés dans l'UEMOA (CSMP)	- APBEF (3) - BCEAO (2) - CONOBAFI (1) - Fintech (2) - GIM-UEMOA (1) - STRA (2)	Identifier les principaux risques pouvant compromettre l'utilisation des moyens et services de paiements utilisés dans l'UEMOA et proposer des objectifs de sécurité à prendre en compte par les acteurs.	Le Comité a été lancé en mars 2024. Il a validé les termes de référence de ses travaux.
Sous-comité preuve électronique du Comité des services financiers digitaux (CSFD-PE)	- APBEF (3) - APSFD (3) - BCEAO (1) - CONOBAFI (1) - EME (1) - Fintech (3) - GIM-UEMOA (1)	Proposer des mesures pour une sécurisation accrue des services financiers numériques de l'UEMOA notamment grâce à l'utilisation de la signature électronique	Le Comité a tenu sa 1ère réunion en mars 2024. Il a adopté ses termes de référence.

V A LA DÉCOUVERTE DE LA PROCÉDURE DE NORMALISATION DU CONOBAFI

Le Conseil Exécutif du CONOBAFI a adopté lors de sa réunion du 26 avril 2024, le schéma de normalisation du CONOBAFI en vue de l'élaboration de manière standardisée des normes pour le secteur bancaire et financier de l'UEMOA.

Ce schéma ambitionne de répondre aux besoins de l'écosystème tout en respectant les meilleurs standards internationaux.



Le processus de normalisation du CONOBAFI comporte huit (8) étapes

N°	Étapes du processus	Description
1.	Recueil des besoins de normalisation	Il résulte du recueil de thèmes proposés par les acteurs du secteur bancaire et financier mais également de ceux identifiés comme pertinents à travers l'activité de veille de l'Association. Il permet la constitution d'un portefeuille de projets.
2.	Choix d'un projet de normalisation	Le Conseil Exécutif décide, sur une base annuelle, des projets à piloter de manière prioritaire par l'Association.
3.	Mise en place d'un comité pluridisciplinaire	Cette étape marque la mise en place d'un comité technique pluridisciplinaire composé d'experts ayant les profils requis pour la conduite du projet de normalisation.
4.	Elaboration d'un avant-projet de norme	Suite à la collecte des données normatives et techniques sur le thème des travaux, le comité élabore l'avant-projet de norme qu'il valide sur la base d'un consensus.
5.	Réalisation d'une enquête publique	Cette étape permet de soumettre les travaux du comité à d'autres acteurs et de recueillir leurs observations ou compléments. Elle se fait sur la base d'un échantillon d'acteurs représentatifs des parties intéressées pertinentes de la norme.
6.	Approbation du projet de norme	Après l'analyse des observations recueillies dans le cadre de l'enquête publique et la prise de décision concernant la suite à leur donner, le projet de norme, intégrant les observations jugées recevables, est approuvé par le Comité Technique et transmis au CONOBAFI.
7.	Homologation de la norme	Cette étape consiste en la validation du projet de norme par une entité mandatée à cet effet. L'entité chargée de l'homologation est constituée de personnes ressources n'ayant pas pris part à son élaboration. Elle s'assure du respect du processus d'élaboration de la norme et procède à son analyse avant homologation. La norme peut ainsi être homologuée par : <ul style="list-style-type: none"> • le Conseil Exécutif ; • un comité spécifique mis en place par le Conseil Exécutif (si la complexité du thème le justifie) ; • une Décision de la Commission de l'UEMOA (lorsque la portée de la norme dépasse le secteur bancaire et financier). <p>Au regard des enjeux pour le secteur bancaire et financier, la norme peut être rendue d'application obligatoire par les régulateurs.</p>
8.	Publication de la norme	Après son homologation, la norme est codifiée et publiée.

Les différents acteurs intervenant dans le processus de normalisation susvisé sont le Conseil Exécutif, le Secrétariat Exécutif, les Comités Techniques, les Régulateurs ainsi que les acteurs concernés de la Communauté Bancaire et Financière.

Le CONOBAFI vient de lancer sa page LinkedIn¹.



**Accédez à la page LinkedIn du CONOBAFI
en scannant le code QR suivant :**



¹ : LinkedIn est un réseau social professionnel permettant à ses utilisateurs de se connecter avec des professionnels du monde entier.

STRUCTURES MEMBRES DU CONOBAFI



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest



AMF-UMOA
AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE
L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE



GIMUEMOA



APSGI U
M
O
A
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES SOCIÉTÉS DE GESTION ET D'INTERMÉDIATION



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DES
BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS DE L'UEMOA



APBEF BENIN



APBEF-B



APBEF-CI



APBEF-GB
Associação Profissional de Bancos e Estabelecimentos
Financeiros da Guiné-Bissau



apbef
association professionnelle
des banques et établissements
financiers du Mali



APBEF
Niger



apbef
SENÉGAL



apbef TOGO
association professionnelle
des banques et établissements
financiers du Togo



APSFD-CI
Association Professionnelle des
Systèmes Financiers Décentralisés de
Côte d'Ivoire



SGOP



APBTCC ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES TENEURS DE COMPTES CONSERVATEURS



CONOBAFI
COMITÉ OUEST AFRICAIN D'ORGANISATION ET
DE NORMALISATION BANCAIRE ET FINANCIÈRE

Boulevard du Général de Gaulle, Triangle sud
Agence Principale de la BCEAO pour le Sénégal,
5^e étage • BP 4955 - Dakar - Sénégal
Tél : (+221) 33 889 46 25 / 33 889 46 96
Email : conobafi@conobafi.org
Site web : www.conobafi.org

